



VILLE DE L'ISLE-ADAM

DÉCISION DU MAIRE N°25/2023

Objet : Vente d'un nouveau catalogue d'exposition par le musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq.

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant que le musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq de L'Isle-Adam présente du 10 avril au 18 septembre, une exposition consacrée au duo d'artistes Marie Ouazzani et Nicolas Carrier : « Emprunt lointain. Marie Ouazzani et Nicolas Carrier ».

Considérant que dans ce cadre, un catalogue d'exposition est publié par le musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq, avec l'éditeur La Manufacture de l'Image, selon le descriptif ci-dessous :

- * 19 x 23 cm
- * 56 pages
- * 35 illustrations
- * ISBN : 978-2-36669-065-1
- * Prix : 18 euros TTC
- * Nombre d'exemplaires : 700 exemplaires (300 pour le musée et 400 pour une diffusion en librairie par l'éditeur).

DÉCIDE

- **d'autoriser** la mise en vente de ce catalogue d'exposition à la librairie du musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq au prix de 18 euros TTC.

L'Isle-Adam, le 17 février 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20230217-25-2023-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2023

Mise en ligne le 20 février 2023

Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien PONIATOWSKI

Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex , ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75
www.ville-isle-adam.fr